



PSYCHOLOGIE
Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

Soutenez la formation des talents dont votre entreprise a besoin

Taxe d'apprentissage

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE



Qui sommes-nous ?

Fort d'un siècle d'existence et reconnu pour la qualité de ses formations, l'Institut de Psychologie forme depuis sa création des psychologues de façon à répondre à des besoins très variés dans le domaine de la santé et de l'éducation, mais aussi au sein des entreprises et auprès des acteurs socio-économiques.

Ses équipes – 7 laboratoires de recherche - investissent de nouveaux champs d'études au plus près des découvertes techniques innovantes offrant des applications concrètes dans un monde en pleine évolution.

Reconnu pour la qualité de ses formations et bénéficiant d'une grande notoriété, l'Institut de Psychologie propose un très large éventail de formations permettant d'exercer une activité dans de nombreux domaines d'expertise :

- 1 parcours sciences psychologiques en licence
- 1 licence professionnelle spécialisée pour l'accompagnement des sujets autistes
- 5 mentions de masters regroupent 16 parcours de formation en psychologie
- 1 mention de master Création artistique & Art-Thérapie complète l'offre de formation

Choisir l'Institut de Psychologie pour le versement de votre taxe d'apprentissage contribue à former vos collaborateurs de demain !

PROJETS (INVESTISSEMENTS ET INITIATIVES) RÉALISÉS ET/OU PRÉVUS GRÂCE AU VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Votre soutien, par le versement de la taxe d'apprentissage, est essentiel.

En 2023, grâce à la taxe d'apprentissage nous pourrons poursuivre l'aménagement des espaces d'accueil des étudiantes et étudiants à la scolarité licence et master et au bureau des stages, de même que le développement des innovations pédagogiques numériques dans les amphithéâtres. Grâce à la plateforme de réalité virtuelle de l'Institut de Psychologie, nous proposons aux étudiantes et étudiants de troisième année de licence des serious games qui constituent des jeux de simulation et de formation à l'entretien. Le renouvellement de matériel (casques de réalité virtuelle, ordinateurs) est indispensable pour permettre de consolider notre projet de clinique virtuelle.

4000

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

110

CHERCHEURES, CHERCHEURS,
ENSEIGNANTES-CHERCHEURES
ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

300

CHARGÉES ET CHARGÉS DE
COURS, INTERVENANTES
ET INTERVENANTS
PROFESSIONNELS

164

DOCTORANTES
ET DOCTORANTS

75

PERSONNELS TECHNIQUES
ET ADMINISTRATIFS

22

DIPLÔMES NATIONAUX ET 10
DIPLÔMES UNIVERSITAIRES

7

UNITÉS DE RECHERCHE ET
UNE PLATEFORME DE RÉALITÉ
VIRTUELLE

TAUX DE RÉUSSITE

86.7 %

Retrouvez l'ensemble
de nos formations éligibles
au versement de la taxe
d'apprentissage en ligne :

u-paris.fr/taxe-apprentissage

FORMATIONS ÉLIGIBLES AU VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

LICENCE DE PSYCHOLOGIE parcours Sciences Psychologiques

LICENCE PROFESSIONNELLE Accompagnement de publics spécifiques, parcours Trouble du Spectre de l'Autisme

Mention Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé

- Parcours Psychologie clinique et psychopathologie intégrative
- Parcours Psychologie clinique de la santé
- Parcours Neuropsychologie
- Psychologie Gérontologique

Mention Psychologie de l'éducation et de la formation

- Parcours Psychologie du développement cognitif et social de l'enfant et de l'adolescent
- Parcours Psychologie des apprentissages et de l'éducation

Mention Psychologie sociale, du travail et des organisations

- Parcours Psychologie du travail, des organisations et du personnel
- Parcours Psychologie sociale : changement social, intervention et régulation

Mention Psychologie

- Parcours Psychologie cognitive fondamentale et appliquée
- Parcours Ergonomie psychologique : sécurité, innovation, diversité
- Parcours Économie et Psychologie

Mention Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique

- Parcours Psychopathologie psychanalytique de l'adulte et problématiques contemporaines
- Parcours Cliniques psychanalytiques de l'enfant et de l'adolescent
- Parcours Groupe, transculturel, famille, institution
- Parcours Cliniques des expériences et des atteintes du corps
- Parcours Psychanalyse et interdisciplinarité

Mention création artistique

- Arts-plastiques thérapie
- Musicothérapie
- Danse-thérapie
- Dramathérapie



SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteurs hospitaliers (hôpitaux et centres de rééducation : psychiatrie, pédiatrie, gériatrie, services médicaux spécialisés non psychiatriques, rééducation, etc.) ;
- Consultations ;
- Institutions non médicalisées ;
- Secteur éducatif et médico-psychologique ou médico-social ;
- Exercice libéral ;
- Secteur socio-économique ;
- Entreprises publiques et privées ;
- Domaine associatif ;
- Recherche

DOMAINES MÉTIERS

- Psychologue clinicien ;
- Psychopathologue ;
- Neuropsychologue ;
- Psychologue du développement et de l'éducation ;
- Psychologue du vieillissement ;
- Psychologue de l'organisation sociale et du travail ;
- Psychologue-conseil et de l'orientation ;
- Psychologue-chercheur ;
- Expertise psychologique ;
- Accompagnement éducatif ;
- Art-thérapie

COMPÉTENCES ACQUISES

Compétences génériques :

- Connaissance et compréhension du champ disciplinaire ;
- Capacité à travailler en équipe, à concevoir et gérer des projets ;
- Capacité à agir sur la base d'un raisonnement éthique ;
- Capacité à communiquer avec des non-experts.

Compétences spécifiques :

- Connaissances dans le domaine de la psychologie et des difficultés rencontrées à tous âges (périnatalité, petite enfance, enfants d'âge scolaire, adolescents, adultes et personnes âgées) et dans de nombreux contextes : situations d'interculturalité, groupes, familles, institutions et de la pathologie (santé mentale, handicap, impact des pathologies somatiques et des situations traumatiques) ;
- Capacité relationnelle auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes avec des problèmes émotionnels, cognitifs, et toute forme de handicap ;
- Formation à l'entretien et à la capacité d'écoute et de la souffrance ;
- Capacité à conduire une évaluation, à expliquer les difficultés, à réaliser et communiquer des rapports ;
- Capacité à élaborer un projet et à contribuer à sa réalisation ;
- Capacité à assurer une activité de liaison au sein d'une équipe pluridisciplinaire et à réaliser un travail institutionnel au sein d'établissements de santé, médico-sociaux ou éducatifs ou dans le domaine de l'entreprise ;
- Capacité à participer à des activités de formation et de recherche.

COLLABORATIONS AVEC DES PARTENAIRES FRANÇAIS OU ÉTRANGERS

Collaborations publiques : ANR, CNRS, Institut Gustave Eiffel, DGA, INSERM, Région Ile de France, Ligue Nationale Contre le Cancer, Fondation de France.

Collaborations privées : Société NESTLE, Fondation MAIF, Crédit Agricole Assurances, Malakoff Médéric, SNCF Mobilités, BNP Paribas, Association France Parkinson.

L'Institut de Psychologie est l'une des 12 composantes de la Faculté Sociétés & Humanités

La Faculté Sociétés & Humanités au cœur de l'interdisciplinarité

Forte de ses 24 110 étudiantes et étudiants, et d'une communauté scientifique, enseignante et administrative de 1600 personnels, la Faculté Sociétés & Humanités est une des trois grandes facultés d'Université Paris Cité.

Véritable lieu d'échanges des savoirs et vivier de recherches pluridisciplinaires, notre faculté a la particularité de couvrir l'ensemble des champs disciplinaires dans les secteurs des arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, ainsi que les domaines juridiques, économiques et de gestion et également certaines disciplines scientifiques et technologiques innovantes grâce à l'IUT de Paris - Rives de Seine.

Grâce à une offre de formation riche et diversifiée, incluant des thématiques inédites en île de France, la faculté accueille tous les ans près de 1500 apprentis et 2000 stagiaires en formation continue.

Interdisciplinaire par nature, la recherche au sein de la faculté s'appuie sur 40 laboratoires en phase avec les enjeux de la société contemporaine et les défis de demain, et 8 bibliothèques dont 2 centres de ressources disposant de fonds documentaires exceptionnels dans leur domaine.

EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS RÉALISÉS GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE :

- achat et maintenance d'équipements pédagogiques, expérimentaux et professionnels
- renouvellement et modernisation du matériel informatique à destination des étudiantes et étudiants
- enrichissement de l'offre des bibliothèques, notamment par le biais d'abonnements à des ressources documentaires spécialisées
- développement de projets pédagogiques innovants
- accompagnement de la professionnalisation des étudiants
- rémunération des intervenants professionnels

12

COMPOSANTES

8

ÉCOLES DOCTORALES

119

PARCOURS DE 1^{ER} CYCLE

159

PARCOURS DE MASTERS

61

DIPLÔMES NATIONAUX EN ALTERNANCE

159

DU, DIU ET FORMATIONS QUALIFIANTES

1465

APPRENTIS

1948

STAGIAIRES DE LA FORMATION CONTINUE



2 RUE VALETTE 75005 PARIS



u-paris.fr/societes-humanites



Comment affecter votre solde de taxe d'apprentissage à Université Paris Cité ?

1/ VERSEZ VOTRE SOLDE À L'URSSAF

> Déclarez et payez votre solde de taxe d'apprentissage 2022 sur la DSN 2023 (exigible le 5 ou 15 mai 2023) : <https://www.urssaf.fr/portail/home/espaces-dedies/contributions-de-formation-profe/la-taxe-dapprentissage-part-prin.html#Declaration-annuelle-flechage-solde>

2/ CHOISISSEZ UNIVERSITÉ PARIS CITÉ COMME BÉNÉFICIAIRE VIA LA PLATEFORME SOLTÉA

> À partir de fin mai 2023, connectez-vous à votre espace sécurisé sur la plateforme SOLTÉA : <https://www.soltea.gouv.fr/>

> Trouvez Université Paris Cité par sa dénomination, son numéro de Siret : 130 025 737 00011 ou son UAI : 0755976N

> Consultez la liste de nos formations et structures éligibles au solde de la taxe d'apprentissage : <https://u-paris.fr/taxe-apprentissage/>

> Affectez tout ou partie de votre solde de taxe d'apprentissage à Université Paris Cité, à une de ses formations ou de ses structures éligibles

La caisse des dépôts versera à Université Paris Cité les montants collectés.

3/ SUIVEZ L'ÉTAT DE VOS VERSEMENTS DIRECTEMENT SUR VOTRE ESPACE SÉCURISÉ SOLTÉA

> <https://www.soltea.gouv.fr/>

TAXE D'APPRENTISSAGE

0,68 %

DE LA MASSE SALARIALE 2022

RÉPARTITION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

87 %

PART PRINCIPALE DE LA TA (VERSÉE AUX CFA)

perçues par les URSSAF depuis janvier 2022

(soit 0,59% de la masse salariale)

13 %

SOLDE DE LA TA

perçu par les URSSAF

(soit 0,09% de la masse salariale 2022)

Contacts

À Université Paris Cité

✉ taxe-apprentissage.defi@u-paris.fr

À l'Institut de Psychologie

✉ Sam POURHASHEMI : sam.pourhashemi@u-paris.fr

✉ Jean-Philippe JAMET : jean-philippe.jamet@u-paris.fr

Tout savoir sur le versement de la taxe d'apprentissage à Université Paris Cité

u-paris.fr/taxe-apprentissage

